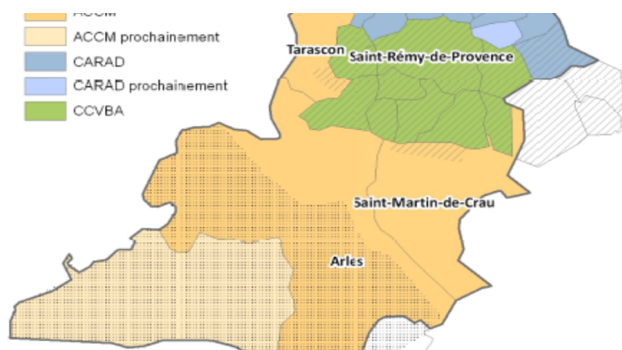


# Bilan et prospective énergie et gaz à effet de serre pour l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du Pays d'Arles : volet agriculture et forêt



**Pour** : Syndicat Mixte du Pays d'Arles

**Date** : 2014 - 2015

**Région** : Provence-Alpes-Côte d'Azur - **Domaines** : Agroécologie Biodiversité / Territoires / Climat

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial, le Syndicat Mixte du Pays d'Arles a choisi de consacrer un volet spécifique aux secteurs agricoles et forestier. C'est pour l'accompagner dans la réalisation de cette partie de la mission que Solagro a été choisi.

## Contexte

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial, le Syndicat Mixte du Pays d'Arles a choisi de consacrer un volet spécifique aux secteurs agricoles et forestier. C'est pour l'accompagner dans la réalisation de cette partie de la mission que Solagro a été choisi.

## Objectifs

Au delà de la mission première consistant en un «diagnostic» des émissions de gaz à effet de serre des secteurs agricole et forestier, la mission a consisté en un accompagnement des chargés de mission du Syndicat et des partenaires pour l'élaboration de plans d'actions pertinents au regard de la réalité du territoire du Pays d'Arles.

## Déroulement

La mission s'est déroulée en trois phases:

- une première phase d'état des lieux, réalisée au moyen de la méthode Climagri®, conçue par Solagro pour l'ADEME, avec une description de l'activité agricole du territoire,
- une deuxième phase de scénarisation et définition des orientations stratégiques pour les secteurs "agriculture et forêt" du volet territoire du PCET
- une troisième phase d'assistance à l'élaboration d'un plan d'action pour le secteur agriculture et forêt.

## Résultats

À l'issue de la mission, le Syndicat dispose:

- d'un diagnostic «état des lieux et scénarios»,
- de «fiches action» définies en co-construction, à mettre en œuvre.

Les problématiques touchant l'agriculture, et dans une moindre mesure la forêt, réunissent sur le territoire du Pays d'Arles un grand nombre d'acteurs : productions (animales et végétales), tourisme, qualité de l'eau, chasse, maintien de la biodiversité. La prise en compte de ces jeux d'acteurs a ajouté à la complexité d'une mission caractérisée par la prise en compte de productions spécifiques, peu présentes sur d'autres territoires métropolitains et adaptées aux conditions pédo-climatiques locales :

- prairies sèches valorisées par les ovins ;
- riziculture ;
- zones humides valorisées par les taureaux et les chevaux de Camargue ;
- cultures sous serres et pérennes (arboriculture et viticulture).